

Accord des Groupes Anarchistes Fédérés (Italie) : G.A.F.

Traduit de : Che cosa sono i G.A.F. Edizioni del C.D.A.

1. Les groupes anarchistes fédérés sont une fédération de tendances, c'est-à-dire une fédération de groupes affinitaires quant à l'orientation stratégique, aux analyses et aux conceptions organisationnelles, au sein du Mouvement anarchiste de langue italienne.
2. Les bases reconnues de cette affinité sont le programme (partiellement traduit dans ce numéro de *La Lanterne Noire*) et la forme d'organisation exprimée par cet accord.
3. Les rapports entre les groupes sont directs. Chaque groupe est lié à tous les autres par des échanges réguliers d'idées et d'aide, dans tous les domaines possibles et utiles.
4. La correspondance, avec les autres fédérations, les initiatives, les groupes et les camarades du mouvement, peut passer à travers un document fédéral qui pourra intégrer, mais pas substituer, la présence active et directe dans le mouvement des groupes eux-mêmes.
5. L'activité de chaque groupe, ou d'une partie des groupes, n'engage pas la responsabilité de la fédération entière. Aucun groupe ne peut agir ou prendre position au nom de la fédération, sauf avec un mandat précis et spécifique de la fédération elle-même.
6. De l'affinité, de la fréquence et la régularité des rapports entre les groupes fédérés découle naturellement une concordance dans la pratique générale des groupes eux-mêmes. Cette concordance peut s'exprimer dans des programmes communs de travail à brève, moyenne, et longue échéance.

7. Aux initiatives prises par un ou plusieurs groupes, les autres groupes peuvent collaborer, dans la mesure et suivant les modalités établies à chaque fois par le ou les groupes initiateurs, en toute autonomie, sauf l'obligation de respecter les accords pris éventuellement par les autres.

8. Sur invitation d'un groupe fédéré, des camarades et des groupes anarchistes, non adhérents à la fédération, peuvent participer comme observateurs, aux assemblées en totalité ou en partie.

9. Les décisions prises à l'unanimité sont prises en charge par la fédération entière ; celles prises par une partie seulement, sont prises en charge par ceux qui l'ont accepté seulement. Les décisions de l'assemblée doivent être rectifiées par les groupes, et sont considérées telles, si elles ne sont pas contestées dans les quinze jours après l'assemblée.

10. Un « réseau de défense », constitué par au moins quatre camarades géographiquement représentatifs, s'occupe des questions « antirépression » ; chaque camarade est responsable devant son groupe. Le réseau dans son ensemble est responsable devant les assemblées de la fédération.

11. Les groupes versent 10 % de leurs entrées dans un fond fédéral dont l'assemblée décide l'utilisation.

12. Un groupe peut adhérer à la fédération s'il accepte le document programmatif, l'accord présent, et si les groupes adhérents sont tous d'accord. De la même manière, un groupe peut cesser de faire partie de la fédération pour les motifs contraires et par jugement unanime des autres groupes.

13. Le présent accord et le document programmatif sont modifiables par la volonté unanime de l'assemblée, et ratifiés ensuite par les groupes sur tous les points.

Groupes et Fédérations

La structure organisationnelle du mouvement anarchiste doit correspondre à sa structure pluraliste, c'est-à-dire doit s'articuler dans une *confédération* – formelle ou informelle – de fédérations de tendances (qui réunissent les groupes sur la base d'une manière commune de considérer l'anarchisme), et dans des *fédérations géographiques* (qui réunissent les groupes sur la base de l'appartenance à une même ville ou région, ce qui peut supposer une mise en commun des problèmes et des luttes.

Les rapports fédérés entre les groupes sont la traduction naturelle de la conception organisationnelle anarchiste, conception qui doit se traduire aussi au niveau international.

Mais avant même le niveau fédératif, il existe pour nous le premier moment organisationnel de l'anarchisme : le traditionnel *groupe affinitaire*. Celui-ci est un noyau de militants suffisamment petit pour permettre la participation de tous aux décisions, et suffisamment grand pour contenir différentes expériences personnelles et de lutte : souple dans les possibilités de décisions et pourtant fidèle au refus anarchiste de la méthode majorité-minorité. Parce que les caractéristiques essentielles de l'organisation anarchiste sont la démocratie de l'assemblée et l'unanimité dans les décisions ; et, seuls, des noyaux peu nombreux, avec une forte cohésion, d'opinions générales et particulières, peuvent en même temps respecter les principes de base, tout en étant efficace dans les mécanismes décisionnels.

Des groupes affinitaires. Affinités d'idées donc, mais affinités personnelles, indispensables dans le moment où le groupe n'est pas une entreprise, mais une manière de vivre ensemble dans la lutte, une partie non détachable de sa propre vie.

La vie du mouvement est d'autant plus riche que son réseau

organisationnel est étroit et différencié ; un niveau qui englobe, outre les groupes et fédérations, les autres noyaux de regroupement, d'importance locale ou nationale, de durée éphémère ou permanente, et, selon les cas : collectifs, comités, cercles... Les organes de presse et les initiatives d'éditions ont toujours été et seront toujours des instruments de cohésion et de relations fonctionnels.